



QUOI DE NEUF?

NOUVELLES DE LA FONDATION HIRONDELLE | NUMÉRO 35 | DÉCEMBRE 2011



© RDC (Photo : Samuel Turpin/Gamma)

Appartenances

Les appartenances religieuses, derrière le vocable identique de « religion », cachent des adhésions fort différentes. Il y a, bien sûr, parfois, une pratique spirituelle, personnelle et intime, peut-être partagée, qui donne au mot sa grandeur. Mais il y a aussi l'héritage des civilisations qui se sont construites au nom de telle ou telle religion, souvent dans la violence, et dont l'affirmation se fait aujourd'hui encore volontiers au détriment des autres. Il y a la familiarité communautaire, à laquelle l'individu abandonne une part de son identité et de son destin personnel, excluant de cette solidarité ceux qui n'appartiennent pas au même groupe religieux. Il y a la magie des rites, là où manquent ailleurs les enchantements. Dans un monde global où nos relations et nos lois internationales, nos échanges commerciaux et financiers, nos productions culturelles, notre sphère publique collective sont marqués du sceau de la laïcité et de la liberté religieuse, les religions, dans la diversité de ce qu'elles recouvrent, restent partagées entre leur rôle spirituel que marque la tolérance, et un rôle plus obscur, celui de puissants ferments d'identités adverses. Il y a à porter, sur cette réalité, un regard attentif, bienveillant et critique.

Jean-Marie Etter,
Directeur général de la Fondation Hirondelle



© Muanda, RDC (Photo : Jean-Luc Mootoosamy/Fondation Hirondelle)

Religions sur les ondes

La manifestation publique, collective, d'une foi ou d'une pratique religieuse peut prendre de multiples significations dans des pays en reconstruction ou en conflit. Les médias, en général, et ceux de la Fondation Hirondelle également, doivent choisir leur position.

Il y a souvent des sous-jacents religieux aux conflits entre communautés ; une cohabitation parfois difficile entre l'islam et des églises chrétiennes, ou entre églises ; ou encore les dérives de sectes religieuses extrémistes. Mais aussi, dans des situations où l'arbitraire et la pauvreté favorisent la corruption et la violence, la pratique religieuse est chez bien des individus le seul refuge de la moralité et du sens du service. Jamais en tous cas la place réservée aux prérogatives religieuses n'est anodine, et les médias sont particulièrement exposés dans ces tensions sociales: outils de propagande pour les zéloteurs de telle ou telle religion qui s'affrontent par radios confessionnelles interposées, objets de pressions, moins de la part des clergés que de leurs fidèles, qui attendent de leurs radios qu'elles partagent leur ferveur.

La Fondation Hirondelle, qui dans ces contextes favorise des médias citoyens par delà les identités communautaires, ethniques et religieuses, exige de ses radios de ne pas

diffuser de contenus pouvant être assimilés à une célébration ou un culte, quels qu'ils soient. La Fondation Hirondelle a la volonté de ne parler, dans ses médias, que de faits, avérés, vérifiables, sans entrer dans ce qui est de l'ordre de la foi pour les religions du Livre, ou de l'ordre animiste, ou de l'ordre de la sorcellerie, qui existent et pèsent dans des pays où elle travaille. Elle respecte toutes ces croyances ; mais la croyance, comme source d'explication du monde, relève de la sphère privée.

Il est important de distinguer les émissions de propagation d'une croyance, des comptes rendus du fait religieux. La religion comme réalité sociale, les religions en tant qu'institutions, jouent souvent un rôle significatif. Elles sont directement ou indirectement actives dans les processus sociaux et font partie de la société civile. Ces institutions ont un point de vue sur la vie quotidienne, sur la vie politique, sur la vie économique qu'il est important de faire connaître au public.

Un cadre précis

La Charte et les Codes de la Fondation Hironnelle définissent les règles que ses médias doivent respecter en matière de traitement d'actes religieux, de diffusion de musique religieuse, de célébration ou de culte :

- Les actes religieux, qui sont souvent profondément constitutifs de la réalité sociale et que respecte la Fondation Hironnelle, émanent d'acteurs sociaux parmi d'autres et sont traités de la même manière.
- La diffusion de musique religieuse, dans la mesure où elle est associée à la célébration de cultes, doit être considérée comme un acte religieux.
- Les radios de la Fondation ou gérées en partenariat avec la Fondation Hironnelle ne diffusent pas de contenus pouvant être assimilés à une célébration ou un culte, quels qu'ils soient.
- Dans la mesure où une fête religieuse ou un acte religieux (Eid al Kebir, Noël, etc.) constituent un fait social important et significatif, ils peuvent être « couverts » et illustrés de manière équilibrée, en cohérence avec la grille des programmes et l'actualité du jour.
- Dans la mesure où les acteurs religieux sont des acteurs sociaux significatifs, ils sont invités à s'exprimer et à débattre sur nos antennes.



© Sud Soudan (Photo: J-L Mootoosamy/FH)



© Omdurman, Soudan (Photo : Jean-Luc Mootoosamy/Fondation Hironnelle)

Cultes religieux, fait religieux

Il n'y a pas de messes de Noël, ni de chants religieux diffusés sur les antennes de la Fondation Hironnelle. Pourtant, Noël sera présent, comme la grande fête musulmane de l'Eid a été présente, ainsi que d'autres faits religieux. Explications sur les choix éditoriaux, avec Yves Laplume, délégué éditorial à la Fondation Hironnelle. Par Dominique Jaccard.

Dominique Jaccard : Les grandes fêtes religieuses ont-elles une place dans les programmes ?

Yves Laplume : Le calendrier dans tous les pays est souvent rythmé par des fêtes religieuses. Donc, évidemment lorsqu'il y a l'Eid, lorsqu'il y a Noël, on parle de ces événements, parce que ce sont des événements sociaux. On fait en sorte d'interroger les responsables des différentes confessions pour leur demander quel est le sens de la fête: quel est le sens de Noël? Quel est le sens de l'Eid? Quel est le sens de Pâques? L'invité peut dire: «voilà, dans la religion telle, les croyants pensent que...»; on explique ce qu'est ce fait religieux, mais on ne dit pas: c'est ça la vérité..., parce que la vérité est bien difficile à établir, là.

DJ : On ne dit pas non plus de prier ensemble...

YL : Non. Il arrive que dans les discours des politiques, et c'est arrivé en Centrafrique, les candidats en appellent au soutien de Dieu. Mais là, c'est de l'ordre du discours. Nous ne pouvons pas empêcher un homme politique de se prévaloir de la protection divine.

DJ : En Occident, des médias de service public, que ce soit en Suisse ou en France

notamment, diffusent des cérémonies religieuses. Quelle est la différence ?

YL : Les services publics en Europe occidentale par exemple, sont des radios ou des télévisions détenues par l'Etat. L'Etat a un certain nombre de devoirs vis à vis de ces différentes communautés, qu'elles soient religieuses, ou politiques. Ces radios et télévisions ont souvent des tranches d'antenne dévolues à l'expression libre des partis politiques, des syndicats, et aussi des communautés religieuses qui sont reconnues par la loi. La Fondation Hironnelle n'a pas un mandat de service public. Elle se fixe un objectif de service public, qui est de s'adresser à tous, mais elle n'a pas dans son cahier des charges de mission de donner la parole libre à des groupes. Elle maîtrise l'information qu'elle diffuse et par conséquent, elle ne laisse pas la parole libre à différentes communautés. C'est le rôle de l'Etat. Nous ne nous substituons pas à l'Etat.

DJ : Ces règles de la Fondation Hironnelle sont-elles facilement comprises ?

YL : Dans le cas par exemple de nos partenariats avec les Nations Unies, c'est assez facilement compris, parce que c'est les mêmes règles qui sont appliquées; donc on n'est pas isolé.



© Juba, Sud Soudan (Photo : Jean-Luc Mootoosamy/Fondation Hirondelle)

Sources de paix ou de conflit ?

Radio Ndeke Luka en République Centrafricaine joue son rôle de pacificateur lors d'incidents pouvant dégénérer en conflit inter-religieux. Réalité des faits et des religions sur le terrain. Par Sylvie Panika, rédactrice en chef de Radio Ndeke Luka.

En Centrafrique, d'après le recensement de 2003, les protestants constituent 51% de la population, les catholiques 29% et les musulmans 15%. Les autres habitants pratiquent des religions autochtones, comme l'animisme, même si bon nombre d'entre elles sont également intégrées aux pratiques religieuses chrétienne et musulmane dans l'ensemble du pays.

Radio Ndeke Luka traite peu de sujets liés à la religion et respecte les règles de la Fondation Hirondelle. Cependant, il existe des événements qu'on ne peut se passer de traiter. Ainsi pour l'Eid, un imam a expliqué sur notre antenne le jour de la fête, le sens du sacrifice d'Abraham à Dieu. C'est aussi le cas des grandes fêtes de l'Eglise chrétienne, telles Noël, Pâques, la Fête des morts (Toussaint). Pour Noël, nous nous intéressons aux ventes et aux achats des jouets, à l'impact de Noël sur le panier de la ménagère, à savoir comment les indigents célèbrent cette fête et comment la fête est célébrée par les différentes confessions religieuses. Il s'agit là certes de faits religieux, mais dont le traitement met surtout en exergue l'aspect ou l'impact social de manière à ne frustrer personne. En réalité, les musulmans et les chrétiens désirent s'exprimer davantage sur RNL, notamment sur leurs activités quotidiennes et leurs différentes fêtes religieuses. Sauf que l'espace médiatique centrafricain est déjà bien garni de radios confessionnelles. Les catholiques ont plusieurs

stations à Bangui et à l'intérieur de la RCA. Les protestants ont implanté deux radios à Bangui et une en onde courte à Boali, à 100km de Bangui. Tout récemment, la communauté musulmane vient d'être dotée également d'une radio à vocation islamique installée à Bangui. La présence de ces radios religieuses permet déjà la couverture et le traitement des informations religieuses en temps réel. RNL s'investit dans le traitement de sujets qui, quoiqu'ils aient des ramifications religieuses, ne sont pour la plupart pas couverts par les radios confessionnelles. Cette approche permet aussi à RNL d'afficher sa neutralité et son impartialité vis-à-vis de ses auditeurs. C'est ainsi que nous avons occupé une place de choix dans le traitement de l'affaire de deux enfants chrétiens assassinés en juin dernier à Bangui par un musulman. L'affaire a failli se transformer en conflit religieux. Nous avons fait un suivi minutieux de l'affaire. Invités en direct sur Radio Ndeke Luka, les dignitaires religieux catholique, protestant et musulman ainsi qu'un militant des droits de l'homme ont tenu un langage unanime : « Il faut savoir raison garder. Cette crise n'est et ne doit en aucun cas dégénérer en guerre de religion ». Ce qu'il importe de souligner, c'est qu'en République Centrafricaine, le contexte religieux n'est jamais conflictuel. Si bien qu'en pareille crise, les messages sont suivis par tout le monde.

Les Dix Commandements

« En arrivant dans ce pays, je ne croyais pas aux missionnaires ni à l'importance des évêques. Mais en voyant ce qui se passe au Sud Soudan, j'ai changé d'avis ». Ces paroles d'un doyen de la communauté diplomatique en visite au bureau de Radio Miraya résonnent comme la confession d'une sorte de petit chemin de Damas à propos du rôle de la religion dans la vie au Sud Soudan. Soudain plein d'enthousiasme pour les Dix Commandements, il soulignait l'influence des évêques locaux refreinant les communautés qui, sinon, resteraient prisonnières d'un cycle de violence et de représailles datant d'il y a 50 ans. En homme avisé, regardant la carte de la couverture du pays par Radio Miraya, il fit cette observation : « Quelqu'un a-t-il remarqué que les régions sans Miraya sont celles où il y a le plus de troubles ? » Notre visiteur avait encore plus à dire : « Vous devriez diffuser des services religieux le dimanche et des prières le vendredi ». Nous traitons couramment de religion à Miraya en termes d'information. Lorsque les évêques ont entamé leur tournée de maintien de la paix, nous avons beaucoup couvert l'information dans nos bulletins de nouvelles. Un jour, un vieil ami à moi définissait les émissions religieuses comme traitant de deux questions. « A quoi sert la foi dans le monde ? », et « A quoi ressemble le monde à travers les yeux de la foi ? » Au Sud Soudan, ces deux questions sont réellement importantes. La foi joue un grand rôle dans le pays le plus récent du monde.

Alistair Mc Ghee, rédacteur en chef de Radio Miraya

Tunisie : premier défi réussi

La Fondation Hironnelle a accompagné la Radio Tunisienne dans sa couverture de l'élection de l'Assemblée Constituante. Les 9 chaînes du service public se sont mobilisées pour un scrutin historique. Par Samuel Turpin, chargé de projet.

Une participation sans précédent du peuple tunisien. La radio nationale s'est mise au service de ses auditeurs, en mutualisant ses ressources pour réaliser un programme électoral national durant les 3 semaines de campagne et le jour du scrutin. Une trentaine de journalistes et producteurs tunisiens, issus de toutes les chaînes et appuyés par 4 experts de la Fondation Hironnelle, ont préparé des émissions spéciales: trois éditions quotidiennes d'un journal de campagne, des débats thématiques et une présentation équitable de tous les programmes des candidats. Le jour du scrutin, plus de 50 correspondants étaient déployés pour intervenir en direct sur l'antenne nationale et sur leur propre chaîne régionale. De 6 heures du matin à 20 heures, les émissions se sont succédées, alternant les informations sur le processus électoral en cours et des reportages qui resteront en

mémoire. A Gafsa dans le sud-ouest du pays, c'est la doyenne tunisienne, âgée de 101 ans, qu'un journaliste a accompagné de son domicile au bureau de vote, fière de participer à un scrutin libre et indépendant; à Kasserine ou le Kef, ce sont des handicapés et des illettrés qui se faisaient assister par les officiels de la commission électorale (ISIE). Dès 20 heures et jusqu'au matin, bilan, analyses et premiers résultats de cette journée de vote ont été diffusés sur l'ensemble du pays.

Dans leurs rapports préliminaires, les observateurs électoraux ont estimé que « *La presse a joué un rôle positif dans l'information des électeurs, [...] et que les médias audiovisuels publics ont rempli une vraie mission de service public en respectant à la lettre la règle d'égalité de traitement des listes de candidats.* »

Reste maintenant à transformer l'essai et réussir la transition vers un mandat de service public complet.



© Centre de vote de Gafsa, Tunisie (Photo : Samuel Turpin/Fondation Hironnelle)

Radio Okapi : élections à la Une

Radio Okapi a mis en place un dispositif spécial à l'antenne et sur le web pour les élections congolaises de novembre. Par Nicolas Boissez, chargé de projet de Radio Okapi.

Radio Okapi a une nouvelle fois été en première ligne pour la couverture d'échéances électorales cruciales pour la RDC. Les élections présidentielle et législative étaient programmées en un seul tour le 28 novembre, dans un contexte tendu. La préparation des équipes de Radio Okapi à la couverture de ce scrutin avait démarré dès l'été, sous l'impulsion des responsables de la Fondation Hironnelle. La Charte électorale de la radio a été mise à jour, puis présentée aux partis politiques. Un Comité électoral a été mis en place au sein de la radio. Des programmes spéciaux ont été élaborés, pour permettre aux Congolais de faire part directement de leurs attentes sur l'antenne du média le plus écouté du pays.

L'interactivité a été au coeur du dispositif de Radio Okapi. Cela s'est vérifié aussi sur le site web, qui a battu ses records de fréquentation depuis l'été, avec plus de 600 000 visites et 2 millions de pages vues par mois. En un peu plus d'un an, radiookapi.net a ainsi accru sa fréquentation de 100 % ! Les commentaires ont explosé : 150 en moyenne sont modérés chaque jour par les rédacteurs de l'équipe web, contre une trentaine avant l'été. La page Facebook compte de son côté plus de 13 000 membres. Une « communauté Okapi » qui a pu s'exprimer dans des échanges nourris, passionnés, mais toujours modérés, dans l'esprit de la « radio de la paix ».

Recherche de synergies

Pour la première fois, les rédacteurs en chef des médias de la Fondation Hironnelle ou gérés par elle qui ensemble s'adressent à environ 30 millions d'auditeurs en Afrique, se sont réunis en octobre à Caux, au-dessus de Montreux, en Suisse. Tenus par les mêmes règles déontologiques et éditoriales, il s'agissait pour eux de partager leurs expériences, d'identifier des opportunités de synergies et de les traduire en plan d'action. Des échanges existent déjà entre ces médias, mais ils se heurtent aux difficiles conditions de communication entre les différents pays: Tanzanie pour l'Agence Hironnelle News, République démocratique du Congo pour Radio Okapi, République Centrafricaine pour Radio Ndeke Luka et le Sud Soudan pour Radio Miraya. Certains domaines journalistiques concernent l'ensemble de ces pays. Ainsi, les questions relatives à la justice internationale couvertes par l'Agence Hironnelle News à Arusha et La Haye. Les trois radios sont par ailleurs toutes trois concernées par les procédures engagées par la Cour pénale internationale à La Haye contre les dirigeants de la LRA, l'Armée de résistance du Seigneur, inculpés de crimes contre l'humanité. La LRA commet depuis près de 20 ans des crimes et des massacres dans le nord de l'Ouganda et sur les populations civiles en République Centrafricaine, au Sud Soudan et en RDC.

Impressum

Quoi de Neuf ?
Publication trimestrielle
de la Fondation Hironnelle

Rédactrice responsable:
Dominique Jaccard

Avenue du Temple 19 C
1012 Lausanne, Suisse

www.hironnelle.org
info@hironnelle.org
Téléphone: +41 21 654 20 20
Télécopie: +41 21 654 20 21

CCP 10-16329-8 Lausanne